

Paris, le jeudi 14 mars 2024

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE : L'INSTITUT NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SALUE UN DÉBUT DE RÉGULATION DE L'ULTRA FAST FASHION

L'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile. Cette première étape législative est impérative pour lutter contre le phénomène récent de l'ultra *fast fashion*. Elle prévoit notamment une pénalité financière et l'interdiction de la publicité. L'affichage environnemental dont les derniers arbitrages ont été présentés il y a une semaine permettra de compléter ce dispositif en sensibilisant le consommateur.

L'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) salue ces engagements indispensables pour mettre fin de toute urgence au phénomène dramatique de l'ultra *fast fashion* aussi bien sur le plan environnemental que social.

L'INEC appelle également à aller plus loin dans le contrôle de cette industrie qui est l'une des plus polluantes et des plus consommatrices de ressources au monde. Cela passe par la mise en place d'une politique cohérente aux niveaux national et européen qui intègre comme levier d'action la maîtrise du flux par des règles qui doivent aussi bien s'attacher à l'offre qu'à la demande.

« Mettre fin à la croissance exponentielle de la production textile doit être une priorité absolue. L'urgence était de s'opposer fermement au phénomène ultra récent de l'ultra fast fashion, c'est désormais chose faite. Les prochaines étapes qui permettront d'enrayer résolument la surproduction textile seront tout aussi cruciales. » déclare Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'INEC.

Fondé en 2013, l'Institut National de l'Économie Circulaire est le think tank de référence sur les enjeux liés à la ressource. Association multi-acteurs, l'INEC est composé de plus de 200 membres, organismes publics et privés : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, ONG et universités.

Le service presse de l'INEC se tient à l'entière disposition des rédactions.



Contact presse

Marie Audeguin

m.audeguin@institut-economie-circulaire.fr

06 33 87 68 72

institut-economie-circulaire.fr/

